



SAS Pertuis Telecom
 1093 Route d'Aix en Provence 84120
 Pertuis FRANCE
 TEL :04.90.09.10.14 / 04.90.08.51.43

FACTURE

DATE	NUMERO
01/02/2024	200028726
FACTURE 1/1	
ANNIE AUBERT CH DE PIEDMONT BOITE POSTALE 10 84240 LA TOUR D AIGUES	

REF VENDEUR / CODECLIENT / AGENCE / REFS
DAVY L / ANNIEAUBE / PERTUIS_TEL /

QTE	DESIGNATION	TVA	PU HT	PU TTC	REMISE	PV HT	PV TTC
1	IPHONE 11 64GO NOIR SKP SFR *** GARANTIE CONSTRUCTEUR 1 AN *** () RENOUELEMENT CARRE 4G RM FACILITE 5GO 4G+ 24M Facilité de paiement 8 € pendant 24 mois soit 192 € IMEI : 351037758331869 - ASSURANCE REFUSEE REF COMPTE :666GXV N° COMMANDE :7467207335 N° APPEL : 06.25.10.44.19	20%	440,83 €	529,00 €		440,83 €	529,00 €
1	Transfert de données de mobile à mobile SFR CLIENT SFR () REMISE 29 €	20%	24,17 €	29,00 €	29,00 €	0,00 €	0,00 €
1	FILM DE PROTECTION MAT LOOKPROTECT ()	20%	24,99 €	29,99 €		24,99 €	29,99 €

Donnez-nous votre avis sur votre visite!
 Merci de répondre à l'enquête téléphonique ou mail que vous allez recevoir prochainement

Mode	Montant	Echéance	Références	Date	Total ht :465,82 € 20 %	465,83 €
CB	366,99 €	01/02/2024		01/02/2024		
					Total Tva :93,17 € 20 %	93,17€
					Total TTC	558,99 €
					Facilité paiement	-192,00 €
					MONTANT A PAYER	366,99 €
					RESTE A PAYER TTC	0,00 €

Nbr lignes 3 Nbr Impress.1 (NF525) Sign.LA_V Logiciel 3GWIN B170
 30.0.295.0



01/02/2024 10:36:20

Cette facture tient compte d'une écotaxe TTC de 0.04 €
 Les mobiles sont garantis 24 mois hors oxydation et casse, à l'exception des produits Apple garantis 12 mois et des batteries vendues seules garanties 6 mois.
 A partir du 1er Janvier 2013, tout retard de paiement entre professionnels sera sanctionné par le versement d'une indemnité forfaitaire de 40€. Pénalités réservées aux professionnels : Un taux d'intérêt d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal sera appliqué aux sommes restant dues, une indemnité forfaitaire de 40 € est due au créancier pour frais de recouvrement, à l'occasion de tout retard de paiement.
 Les appareils électroniques, les appareils dotés d'un moteur électrique, les produits d'horlogerie, les articles d'éclairage bénéficient auprès du vendeur d'une garantie légale de conformité de deux ans à compter de leur remise au consommateur (décret n° 2021-609 du 18 mai 2021)